

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Affectation des résultats définitifs

L'an deux mille vingt et deux, le 18 mars à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 9 mars 2022, s'est réuni à Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle Alexandre, Eric Balédent, Arnaud Bihet, Franck Bouchez, Jean-Pierre Boudinelle, Michèle Briet, Yves Butel, Nathalie Cornille, Guy de Boiville, Pascal Demarthe, Denis Durot, Joël Farcy, Jean Gorriez, Francis Gouesbier, Guy Hazard, Sabrina Holleville-Milhat, Claude Jacob, Eric Kraemer, Valérie Leborgne-Dubois, Jean-Paul Lecomte, Pascal Lefebvre, Christian Lesenne, Serge Mako, José Marque, Jean-Charles Martel, Jocelyne Martin, Christophe Mennesson, Régis Patte, Arnaud Petit, Patricia Poupart, Hervé Guerle, Thierry Ruellet, Jacky Thueux, Angelo Tonolli, Catherine Tschanz

Etaient absents ayant donné pouvoir : Jean-Jacques Leleu, Catherine Quignon, Anne-Marie Dorion, Dominique Henocque, France Fongueuse, Dominique Delannoy, Emmanuel Maquet, Bernard Duquesne, Annie Roucoux.

Délibération n°TD/CS.22.11

- Vu les résultats du compte administratif pour l'exercice 2021

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

Le comité syndical décide à l'unanimité de :

- Affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement 2021 soit 441 606.80 € en section de fonctionnement – Article 002 résultat de fonctionnement reporté.

Pour Extrait conforme,

La Présidente,  
Patricia POUPART



Délibération exécutoire compte-tenu

de sa transmission au contrôle de légalité le : 30/03/2022

et de son affichage ou de sa notification le : 30/03/2022

